

POSTE A SUJETIONS PARTICULIERES **Coordonnateur RER Alban et Villefranche**

Les missions de coordonnateur RER Alban et Villefranche et chargé de mission centre ressource du Fraysse s'exercent dans le cadre des priorités nationales, sous l'autorité de Monsieur le Directeur Académique des services de l'éducation nationale.

Ce poste est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription de Carmaux Monts d'Alban.

Compétences et qualités recherchées

- Très bonne maîtrise des outils informatiques courants (traitement de texte, tableur...), applications métier (M@gistère...), compétences administratives
- Organisation dans le travail
- Capacités relationnelles et aptitude à travailler en équipe
- Compétences d'analyse et de synthèse
- Adaptabilité

Missions :

Coordonnateur des RER Alban et Villefranche

Concevoir et piloter

- Concevoir le projet de réseau avec les directeurs des écoles en cohérence avec les priorités nationales et le projet académique : synthétiser les bilans réalisés dans chaque école, déterminer les axes pédagogiques, déterminer les objectifs
- Proposer ce cadre aux enseignants pour qu'ils puissent élaborer, par cycle, les actions qu'ils souhaitent mettre en place.
- Rédiger le document final
- Planifier les actions sur la durée de l'année scolaire
- Organiser les sorties et les rencontres inter-classes : prévoir l'encadrement, les conditions de sécurité
- Réguler : en s'impliquant, en étant présent, en animant, en encadrant des groupes d'élèves, en dialoguant régulièrement avec les collègues pour faire le point, pour faire émerger des besoins auxquels on peut répondre en recentrant éventuellement sur les objectifs visés

Rédiger le bilan des actions élaboré en conseil de maîtres

Gérer

- Gérer le Budget : établir le budget prévisionnel, prendre en compte les charges incontournables, prévoir les besoins inhérents à l'élaboration des actions, recenser les besoins en investissement, les proposer en conseil de maîtres, faire des choix, suivre les dépenses, vérifier chaque facture, contrôler le débit des lignes budgétaires, établir des contacts réguliers avec la trésorière
- Gérer le matériel : dresser un inventaire, transporter le matériel léger et savoir en permanence où il se trouve, veiller à la maintenance des investissements
- Gérer les intervenants : rechercher la personne au profil le plus approprié, vérifier ou établir les agréments (formulaire institutionnel), élaborer et communiquer un calendrier des interventions, veiller à la mise en place des conditions matérielles (logistique), assister aux séances dans la mesure du possible, effectuer régulièrement un bilan de parcours avec les intervenants

Animer

- Les conseils de maîtres de réseau : ils nécessitent une préparation rigoureuse : fixer des objectifs, établir un ordre du jour, apporter son aide dans les groupes de travail
- Le conseil de réseau : il s'agit de présenter à l'ensemble des partenaires du réseau le bilan pédagogique et financier de l'année scolaire écoulée, les perspectives de l'année scolaire suivante
- Dans les classes : le coordonnateur de réseau est une personne ressource : lors des rencontres, en arts visuels, en musique, en informatique

C'est avant tout un enseignant qui doit rester proche des élèves et du travail quotidien des collègues.

Communiquer

Le coordonnateur assure le suivi des actions du projet de réseau pour rendre compte, pour communiquer.

Administrer

- Rédiger les comptes rendus pour notifier les décisions et engagements pris, formaliser par écrit toutes les actions du projet de réseau. Distribuer ces comptes rendus dans les plus brefs délais.
- Rédiger divers courriers : réservations, agréments, convocations conseil de réseau, invitations fête de réseau...
- Réserver les autobus

Se Former

- Participer aux stages proposés aux coordonnateurs
- Participer aux animations pédagogiques de circonscription : participer à la liaison école/collège, représenter les écoles du réseau auprès des communes, de la communauté d'agglomération et autres instances à la demande de l'inspecteur.

Chargé de mission centre ressource du Fraysse

Concevoir, piloter et animer

- Proposer et animer des dispositifs scientifiques et mathématiques en direction des élèves en relation avec le groupe départemental Mathématiques/sciences.
- Initier des actions innovantes
- S'inscrire dans la liaison inter degrés.
- Faire vivre la convention multipartite de fonctionnement

Administrer et gérer

- Entretenir le partenariat avec la Communauté de communes, les élus, le Conseil Départemental, les clubs scientifiques et les associations locales
- Assurer le fonctionnement du centre ressource (transports, cantine, gestion des stocks, gestion financière)
- Elargir le périmètre d'action au-delà du territoire des Monts d'Alban et du Villefrancois

Communiquer

- Rendre compte dans le cadre de la convention des actions au travers d'un rapport d'activité remis aux signataires de la convention

Situation administrative et conditions d'exercice :

- Le rattachement administratif se fera auprès de la circonscription de Carmaux Monts d'Alban.
- Affectation : à titre définitif
- Déplacements à prévoir.